



Ambition n°1 :

Vers un réseau d'acteurs pour promouvoir la formation et le transfert des bonnes pratiques

A. Faciliter la prise de conscience et l'action individuelle et collective

L'implantation, la conduite du vignoble, la prospection, sont au cœur de la lutte contre les dépérissements. La mobilisation des viticulteurs dans le plan d'actions est donc un facteur clé de son succès. Elle implique :

- La prise de conscience et la mobilisation autour des enjeux et des risques liés aux dépérissements : état des lieux, analyse des pratiques...
- L'action au sein de l'exploitation : prospection régulière, vigilance sur la qualité du matériel végétal, mise en œuvre des bonnes pratiques, contribution aux connaissances et référentiels collectifs,
- La mobilisation collective en région et au niveau national, dans le cadre des dispositifs de surveillance ainsi que des dynamiques collectives : animation du plan dépérissement, adaptation des cahiers des charges des appellations...

L'engagement de la filière et des pouvoirs publics devra contribuer à donner aux viticulteurs les moyens d'être pleinement acteurs de la lutte contre les dépérissements.

B. Les actions de la filière en faveur de la proactivité des viticulteurs

Afin d'obtenir des effets à court terme, certaines actions doivent être engagées dès à présent. Elles sont de la responsabilité de l'ensemble des structures professionnelles : interprofessions et décideurs de la filière, coopératives, syndicats... :

- Relayer systématiquement les informations concernant le plan national, au sein des réunions professionnelles, et par tous les vecteurs d'information mobilisables. L'objectif est la sensibilisation de tous les viticulteurs et l'appropriation du plan par l'ensemble des structures collectives de la filière.
- Créer une plateforme internet nationale sur les dépérissements permettant de centraliser les informations et destinée à devenir un outil collaboratif, intégrant la mise en place de dispositifs de suivi du vignoble ;

- Participer à l'évolution des référentiels de formation agricole, en intégrant les dépérissements du vignoble comme un enjeu central des savoir-faire professionnels en viticulture

Sur le plus long terme, la mise en place d'autres actions mobilisera un large éventail d'acteurs autour des interprofessions :

- Organisation en région de journées thématiques : présentations, visites de terrain, témoignages... et promotion des formations existantes.
- Sensibilisation et formation des acteurs du conseil (publics et privés) à la détection et à la gestion des dépérissements.

C. Vers un dispositif pérenne favorisant la capitalisation et le transfert des connaissances

Sur le long terme, deux enjeux se dégagent :

- Sensibiliser le plus grand nombre, et garantir le niveau de technicité des opérateurs. La création d'un guide des bonnes pratiques dédié, accompagné d'outils d'aide à la décision adaptés à la diversité des situations pourra constituer un vecteur efficace d'une information technique pertinente et de qualité.
- Améliorer l'intégration des connaissances et la mise en cohérence des expertises et des parcours de formation. Cette évolution passe notamment par un meilleur transfert vers la formation et le développement, des résultats de la recherche.

Ces enjeux, complexes à piloter par nature et du fait de la multiplicité des acteurs concernés, nécessitent la mise en place d'un cadre d'animation adapté, impliquant le concours des institutions publiques. Tel pourrait être

l'objectif d'un « réseau national d'expérimentation de formation et de transfert ». Le plan national propose de préparer dès 2016, la création d'un tel réseau, afin de disposer d'un dispositif fonctionnel à partir de 2017.

